

M. McILRAITH: C'est ce que nous verrons lorsque nous entendrons les actuaire et les fonctionnaires du ministère.

Quelles sont les propositions qui sont en dehors de la portée du bill et quelles sont celles qui ne le sont pas, voilà ce qu'il s'agit de savoir, je pense.

M. CARON: Certains vœux exprimés dans ce mémoire n'occasionneront aucune dépense au Trésor.

M. McILRAITH: Il ne faudrait pas en juger à l'avance, nous devons d'abord entendre tous les témoins.

M. CARON: En tout cas, nous allons étudier ces recommandations.

Le PRÉSIDENT: Je tiens à remercier MM. Marshall et Fletcher d'être venus cet après-midi et de l'aide qu'ils nous ont apportée.

M. MARSHALL: Monsieur le président, M. Fletcher me demande de vous remercier de votre aimable accueil.

Le PRÉSIDENT: M<sup>me</sup> Casselman, messieurs, comme je l'ai dit au début de cette réunion, nous allons entendre les associations de personnel dans l'ordre convenu et par conséquent nous aimerions maintenant entendre la Fédération du service civil du Canada.

Je vois que M. Whitehouse, le président de la Fédération, est ici. Je me demande s'il voudrait s'avancer, lui ou la personne qui doit parler en son nom.

M. Whitehouse va nous donner lecture de son mémoire et s'il y a des questions à poser lorsqu'il aura terminé, il sera très heureux d'y répondre.

M. F. W. WHITEHOUSE (*président de la Fédération du service civil du Canada*): Monsieur le président, monsieur le ministre, monsieur le sous-ministre, messieurs les députés, mesdames et messieurs. Je tiens tout d'abord à vous dire au nom de la Fédération, que nous sommes très heureux qu'on nous ait fourni l'occasion de nous présenter devant le Comité et d'entendre le premier mémoire qui a été soumis. Vous avez sans doute constaté que nos deux mémoires font double emploi à certains égards et par conséquent, cela vous évitera peut-être de poser certaines questions puisque vous l'avez déjà fait par rapport au premier mémoire.

Nous n'allons pas procéder de la même façon que l'Institut professionnel car c'est notre président qui va vous donner lecture du mémoire et notre conseiller en matière de finances et de recherches qui répondra aux questions. Est-ce que cela est conforme au règlement, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Mais certainement.

M. McILRAITH: Voulez-vous consigner son nom au compte rendu.

M. WHITEHOUSE: C'est M. Leslie Wismer. Je tiens à vous dire tout de suite que la Fédération tient beaucoup à ce que ces modifications soient adoptées le plus tôt possible. Nous savons gré au gouvernement de ce qu'il s'efforce de faire. Nous avons peut-être été les premiers à le critiquer à certains égards et j'aimerais être un des premiers à le féliciter des efforts qu'il fait pour améliorer la Loi sur la pension du Service public. Nous avons certains arguments à vous soumettre par rapport à ces modifications mais nous espérons bien que le Comité se montrera impartial, je n'ai aucun doute que ce sera le cas, et, si j'ose le dire, qu'il fera honnêtement les recommandations que, selon nous, il conviendrait de faire au gouvernement s'il est nécessaire d'apporter des modifications complémentaires afin de mettre à exécution les mesures qui, à notre avis, devraient être prises.

Je tiens à souligner que nous souhaitons que ces modifications soient adoptées au cours de la présente session du Parlement si possible. Monsieur le président, messieurs les membres du Comité:

La Fédération du service civil du Canada tient à vous remercier, vous et les membres du Comité, de lui avoir fourni l'occasion de comparaître devant